

## **Association de communes Mobul**

### Assemblée des délégués

Les délégués des communes membres sont convoqués à l'Assemblée des délégués, **le 12 octobre 2012**, à **07h30** heures, au Bâtiment administratif du Département technique de la Ville de Bulle, rue de la Perreire 3, à La Tour-de-Trême.

### **Ordre du jour :**

1. Salutations et contrôle des présences
2. Approbation du procès-verbal n° 2012/01 du 20 mars 2012 (en votre possession et disponible sur le site Internet de Mobul)
3. Approbation du procès-verbal n° 2012/02 du 6 septembre 2012 (ci-joint et disponible sur le site Internet de Mobul)
4. Examen et approbation du budget 2013 (documents ci-annexés et publiés sur le site Internet de Mobul)
5. Divers

Les documents peuvent être consultés dès ce jour au Secrétariat de Mobul, p.a. Département technique de la Ville de Bulle, Rue de la Perreire 3, à 1635 La Tour-de-Trême, ou sur le site Internet [www.mobul.ch](http://www.mobul.ch).

Le Comité de direction